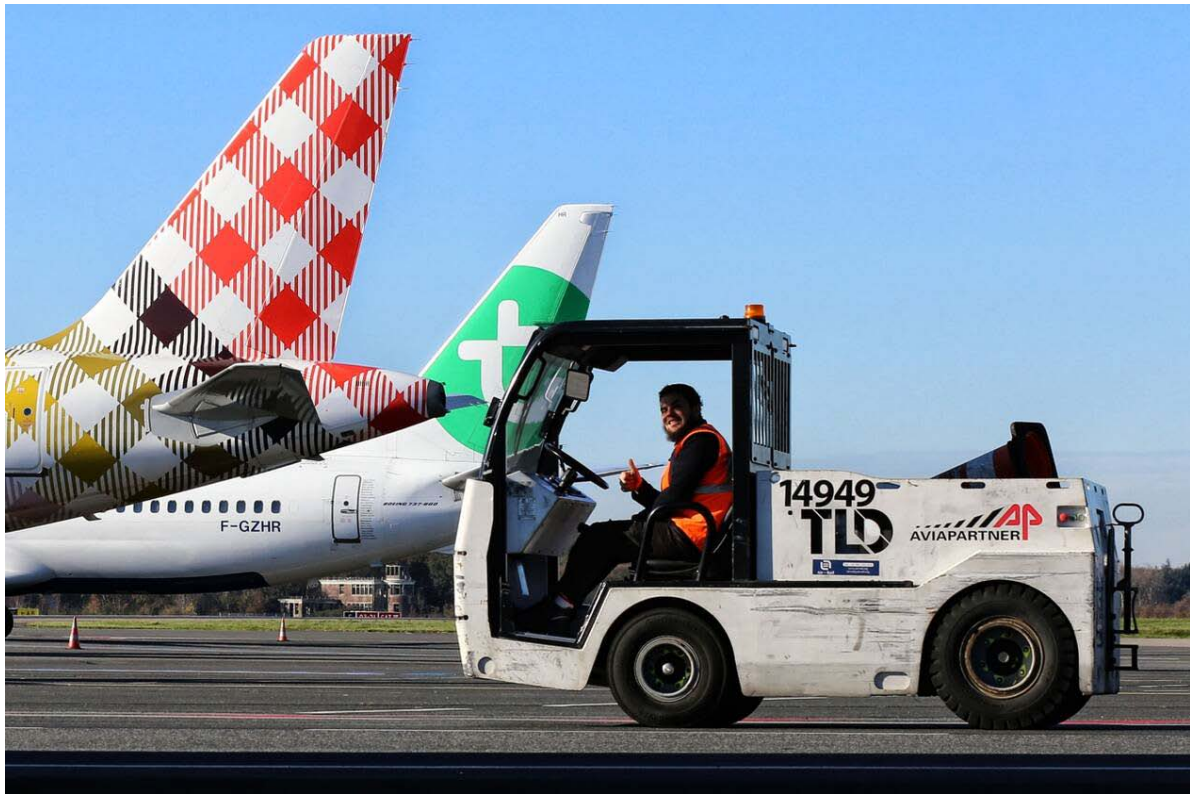


Aéroport Nantes Atlantique : une députée et trois maires du sud Loire critiquent le gouvernement

Le réaménagement de l'aéroport est « au point mort », disent les trois maires de Saint-Aignan, Rezé et Bouguenais. Avec la députée, ils demandent au gouvernement d'accélérer.



« En trois ans, il y a eu peu d'avancées. Nous sommes aujourd'hui au point mort... » | PHOTO ARCHIVES PRESSE OCÉAN-RB

Le 17 janvier 2018, le gouvernement d'Édouard Philippe annonçait l'abandon du transfert de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes. En 2019 était décidé de rallonger la piste et rénover l'aérogare. Le secrétaire d'État aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari (LREM), annonçait 31 mesures de protection des riverains, des populations survolées et de l'environnement.

Droit de délaissement, attendu des propriétaires, toujours pas en vigueur

Ce 20 janvier 2021, les maires de Saint-Aignan (Jean-Claude Lemasson, DVG), Rezé (Hervé Neau, DVG) et Bouguenais (Sandra Impériale, DVD) ont tenu une conférence de presse avec la députée de la majorité Aude Amadou (LREM).

L'État promettait pour les résidents un droit de délaissement exceptionnel pour revendre leurs logements à l'État, une aide à la mise aux normes actuelles d'insonorisation et la relocalisation des équipements publics. M. Lemasson critique : **"En trois ans, il y a eu peu d'avancées. Nous sommes aujourd'hui au point mort : calendrier, candidats à la concession de l'aéroport, car on ne sait pas s'il y en aura deux, ou trois, ou quatre (qui doivent signer leur contrat d'ici fin 2021), cahier des charges"**.



De gauche à droite le maire Jean-Claude Lemasson (DVG, Saint-Aignan), la députée Aude Amadou (LREM), les maires Hervé Neau (DVG, Rezé), et Sandra Imperiale (DVD, Bouguenais). | PHOTO, PO-FRÉDÉRIC TESTU

Le maire réélu de Saint-Aignan, quand les deux autres maires entament leur premier mandat, liste ce qui manque : **Le conseil d'État n'a toujours pas statué sur le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)**, "le droit de délaissement n'est toujours pas en vigueur alors que les propriétaires l'attendent". Faute d'informations, les communes diffèrent leurs projets.

Les maires demandent une limitation de la fréquentation

Enfin, **il n'y a eu aucune rencontre entre les collectivités et les compagnies aériennes, alors que M. Djebbari évoquait la sobriété qu'il fallait attendre d'elles**. Point crucial car les maires demandent de limiter la fréquentation à 56 000 mouvements par an (moins de 6 millions de passagers), alors qu'il y a eu 70 000 (7,2 millions) en 2019, avant la crise.

La députée Aude Amadou demande au gouvernement "**une accélération et du dialogue. L'État a fait le choix de maintenir Nantes Atlantique, il faut qu'il prenne ses responsabilités**". Le réaménagement doit s'achever vers 2025.

Presse Océan Frédéric Testu
Publié le 20/01/2021 à 19h02

Lien Presse Océan :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/aeroport-de-nantes/aeroport-nantes-atlantique-les-elus-locaux-critiquent-le-gouvernement-669cde64-5b35-11eb-a75f-5b3937c281d9>